



Luxembourg, le 11 février 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, nous aimerions poser une question urgente à Madame le Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure au sujet de la délinquance juvénile en bande.

Il nous revient que depuis un certain temps, la Police est confrontée au phénomène de jeunes commettant des infractions en bande, e.a. des vols avec violences. Il n'est point besoin de rappeler le sentiment d'insécurité que ressentent nos concitoyens en proie à de tels agissements et le dommage qui est causé aux victimes de telles infractions.

S'y ajoute qu'en l'absence d'un changement du cadre légal voire d'une adaptation des structures d'accueil pour ces jeunes démunis, il est difficile de leur apporter la protection dont ils ont pourtant besoin.

Une solution plus durable serait en tout état de cause le démantèlement des réseaux à l'origine de la traite de ces jeunes.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame et Monsieur les Ministres :

- Combien d'interpellations de mineurs auxquels il est reproché d'avoir commis des infractions pénales en public ont été relevées par la police ces derniers mois ? Comparé aux années précédentes, Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils constater une recrudescence de ce phénomène ?
- Quelles solutions à court terme le gouvernement envisage-t-il pour endiguer ce phénomène ?
- Sachant que ces jeunes, souvent victimes de traite des êtres humains, ont besoin de protection, comment le gouvernement organise-t-il leur prise en charge aussi dans le but de prévenir la commission d'infractions nouvelles ?
- Ne faudrait-il pas doubler d'efforts afin de démanteler les réseaux criminels derrière cette traite ? Comment le gouvernement, voire les autorités de poursuite s'organisent-ils pour y parvenir ? Des changements légaux, réglementaires, voire au niveau opérationnel sont-ils actuellement discutés ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Mosar
Député

Serge Wilmes
Député